

Association Bien Vivre à Replonges
706, Rue du PALACHIN
4 lotissement du Grand Champ,
01750 REPLONGES

Replonges le 07/06/2017



Membre de



à Monsieur le directeur de la Communauté
de Communes du Pays de Bâgé
50, Chemin de la Glaine
01380 Bâgé le Châtel



Objet : Redevance ordures ménagères 2017

Monsieur,

Il y a quelques années, vous avez encouragé les ménages à investir dans des composteurs afin de diminuer les quantités d'ordures à collecter.
Vous avez ensuite équipé les poubelles de puces électroniques afin de ne facturer aux ménages que la quantité réelle d'ordures collectées.
Les collectivités locales ont même lancé l'opération "adoptez une poule" pour diminuer les déchets ménagers.
Malheureusement, aujourd'hui, vous mettez en place un forfait de 10 kg par levée qui va à l'encontre des mesures précédentes.
Beaucoup de personnes ne comprennent pas ce nouveau mode de calcul qui revient à faire payer davantage les ménages qui font des efforts.
Pour Bien Vivre à Replonges, nous considérons que cette disposition, contrairement à ce que vous avez écrit dans votre flash de la redevance ordures ménagères 2016 n°3, ne s'inscrit pas dans une démarche citoyenne de préservation de l'environnement, mais s'apparente plutôt à une taxation supplémentaire déguisée.
Nous vous demandons d'abandonner ce nouveau mode de calcul qui ne fait qu'augmenter le mécontentement des habitants vis à vis de la communauté de communes, et de leurs élus municipaux.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre requête.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Régine SAURA- LACOUR
Présidente Bien Vivre à Replonges

Contact : bienvivre.areplonges@orange.fr

Copie transmise à Mr Vernoux, maire de Replonges